

• Les inégalités de salaire

Écart de salaires mensuels nets entre les hommes et les femmes

en euros courants

	2000	2005	2008 (r)	2009
Hommes	1 825	2 037	2 201	2 222
Femmes	1 459	1 652	1 742	1 777
Ensemble	1 700	1 904	2 016	2 041
Différentiel F/H en %	-20,0	-18,9	-20,9	-20,1

Champ : salariés à temps complet du secteur privé et semi-public pour les années 2000 et 2005, puis en équivalent-temps plein à partir de 2008.

Source : Insee, DADS (fichiers définitifs, exploitation au 1/12^e).

Salaires mensuels moyens nets de tous prélèvements selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2009

	Montants mensuels nets en euros courants				Évolution 2009/08 en euros constants en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	F/H en %	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres ¹	4 175	3 197	3 851	-23,4	-2,2	0,3	-1,6
Professions intermédiaires	2 238	1 928	2 104	-13,8	-0,3	1,0	0,0
Employés	1 578	1 442	1 481	-8,6	0,8	1,3	1,1
Ouvriers	1 609	1 318	1 563	-18,1	2,1	2,2	2,1
Ensemble	2 222	1 777	2 041	-20,1	0,9	1,9	1,1

1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.

Champ : salariés en équivalent-temps plein du secteur privé et semi-public.

Source : Insee, DADS (fichiers définitifs, exploitation au 1/12^e).

De l'écart total à l'écart "toutes choses égales par ailleurs" (données 2006)

1- L'écart total : les femmes touchent 27 % de moins

Tous temps de travail confondus (on ne transforme pas les salaires obtenus en temps partiel en équivalent temps complet), les salaires des femmes équivalent en moyenne à 73 % de celui des hommes, selon les données 2006 publiées par le ministère du travail ([Les écarts de salaire entre les hommes et les femmes en 2006 : des disparités persistantes](#)). Les femmes touchent donc 27 % de moins que les hommes ou, vu autrement, les hommes touchent 37 % de plus (100 divisé par 73, voir notre encadré méthodologique).

2- L'écart pour des temps complets : les femmes touchent 19 % de moins

Le premier facteur explicatif des inégalités de salaires provient des différences de temps de travail. Les femmes sont cinq fois plus souvent en temps partiel que les hommes : leur revenu tous temps de travail confondu est logiquement inférieur à celui des hommes. De plus, le temps de travail des hommes est aussi accru par les heures supplémentaires qu'ils effectuent plus souvent que les femmes. Pourtant, en comparant des salaires à temps complet, les femmes perçoivent encore 19 % de moins (ce qui revient à dire que les hommes touchent 23 % de plus).

3- L'écart à poste et expérience équivalents : les femmes touchent 10 % de moins

Si l'on tient compte des différences de statut d'emploi (cadre, employé, ouvrier), d'expérience, de qualification (niveau de diplôme) et de secteur d'activité (éducation ou finance) environ 10 % de l'écart demeure inexpliqué.

Cette différence de traitement se rapproche d'une mesure de la discrimination *pure* pratiquée par les employeurs à l'encontre des femmes. Cependant, d'autres facteurs non mesurés ici peuvent entrer en jeu et justifier partiellement ce phénomène, à l'instar de la situation familiale, du domaine du diplôme possédé ou des interruptions de carrière. La discrimination pure serait de l'ordre de 6 ou 7 %.

http://www.inegalites.fr/spip.php?article972&id_mot=104

Les femmes gagnent ... de moins que les hommes

(données 2006)

27% en moyenne (tous temps de travail)



Corrigé de la durée de travail

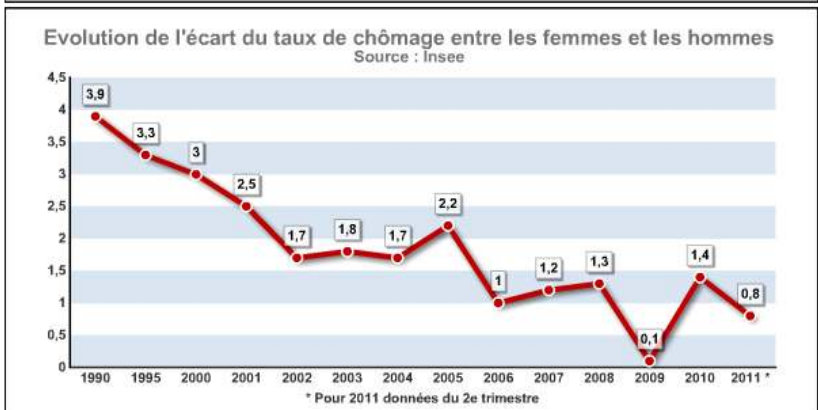
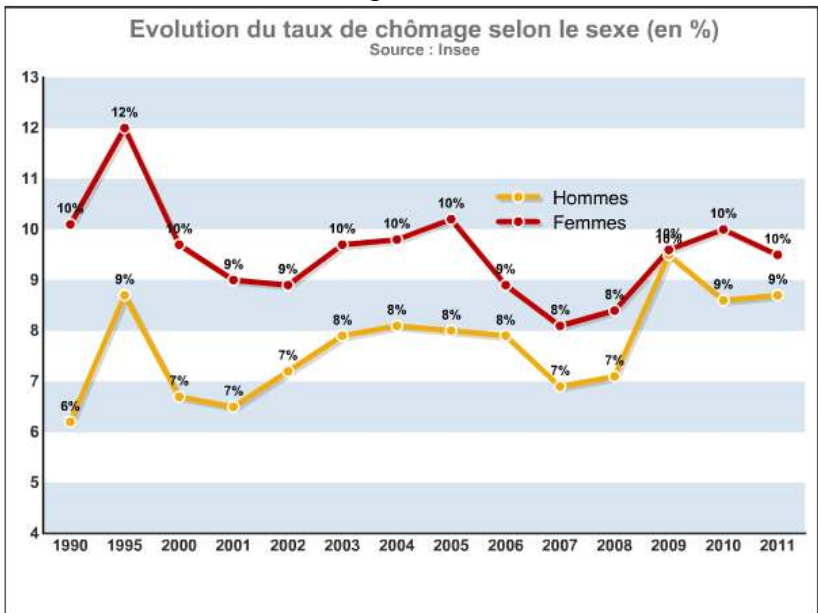
19 % à temps complet



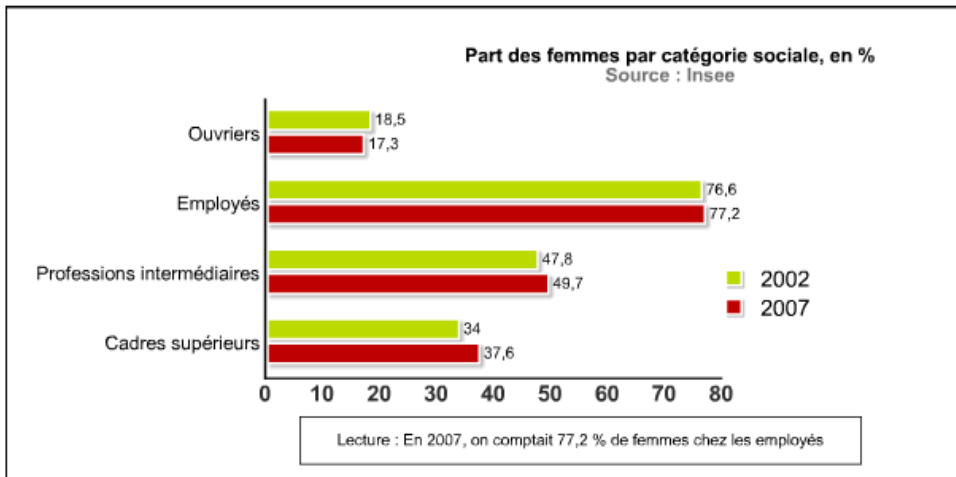
Corrigé du diplôme, du secteur d'activité, de l'expérience, etc.

10 % à poste identique

- Les inégalités d'accès à l'emploi
- Les écarts de taux de chômage



- Les écarts de type d'emplois obtenus



Part de femmes dirigeantes selon la taille de l'entreprise et le secteur d'activité	
Unité : %	
Secteur d'activité	
Industrie	13,1
Commerce	21,2
Services	20,3
Taille de l'entreprise	
moins de 10 salariés	18,9
de 10 à 249 salariés	15,1
250 salariés et plus	8,6
Total	17,2

Source : Insee. Année des données : 2008

Proportion de femmes dans la fonction publique en 2004		
Unité : %		
	Tous emplois	Emplois de direction
Fonction publique d'Etat - civils	50	11
Militaires	13	1
Fonction publique territoriale	61	16
Fonction publique hospitalière	76	18
Trois fonctions publiques	59	13
Secteur privé *	42	17

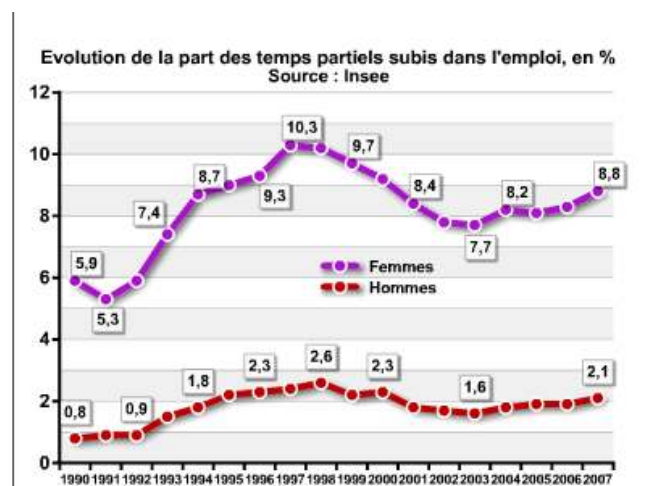
Champ : hors emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes). Emplois principaux. * pour le secteur privé, les emplois de direction comprennent les dirigeants salariés d'entreprises

Source : DGAFP, Insee, Drees

➤ Les écarts de temps de travail

Proportion de jeunes embauchés à temps partiel pour leur premier emploi		
	Hommes en %	Femmes en %
Non qualifiés	12	38
CAP ou BEP non diplômés, 2de ou 1re	8	24
CAP ou BEP	7	32
Bac non diplômés	8	32
Bac professionnel ou technologique	9	27
Bac+1 ou Bac+2 non diplômés	14	28
Bac+2	7	13
2e cycles	15	21
3e cycles ou écoles	7	14
Ensemble	9	23

Source : Céreq (enquête génération 2001). Jeunes sortis du système scolaire en 2001 et ayant occupé au moins un emploi au cours de leurs trois premières années de vie active.



➤ Les écarts d'emplois en fonction de la situation familiale

Situation professionnelle des jeunes vivant en couple au terme de leur septième année de vie active						
Unité : %						
	Femmes			Hommes		
	Sans enfant	Un enfant	Plusieurs enfants	Sans enfant	Un enfant	Plusieurs enfants
Emploi à plein temps	79	68	39	94	93	92
Emploi à temps partiel	10	19	31	1	1	5
Chômage	8	9	10	3	4	2
Inactivité	3	4	20	1	2	1

Source : Céreq. Année des données : 2005, enquête « Génération 98 » (jeunes sortis du système éducatif en 1998)

• Les inégalités de niveau de vie

Taux de pauvreté des femmes et des hommes selon l'âge				
Unité : %				
	Femmes		Hommes	
	Seuil 60 %	Seuil 50 %	Seuil 60 %	Seuil 50 %
Moins de 18 ans	17,7	10,0	17,7	9,9
18 à 24 ans	23,7	14,8	21,3	13,7
25 à 34 ans	12,4	7,1	10,4	5,9
35 à 44 ans	13,0	7,3	10,6	6,2
45 à 54 ans	12,4	7,4	11,7	7,2
55 à 64 ans	10,2	5,6	10,1	5,7
65 à 74 ans	8,3	2,4	7,0	2,4
75 ans et plus	14,7	5,7	10,1	3,1
Ensemble	14,1	7,6	12,9	7,3

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2009

• Les inégalités de partage des tâches au sein des couples

Durée moyenne des activités au cours d'une journée (du lundi au dimanche)			
Unité : heure par jour			
	Hommes	Femmes	Total
Temps physiologique (sommeil, soins personnels et repas)	11h36	11h53	11h45
Temps professionnel (travail, trajets, formation)	3h55	2h39	3h15
Temps domestique	2h24	3h52	3h10
dont :			
- Ménage, cuisine, linge, courses...	1h23	3h03	2h15
- Soins aux enfants et aux adultes	0h14	0h31	0h23
- Bricolage	0h25	0h04	0h14
- Jardinage, soins aux animaux	0h22	0h14	0h18
Temps de loisirs (télévision, lecture, promenade, jeux, Internet, sport)	4h24	3h46	4h04
Temps de sociabilité (conversations, courrier, visites, réceptions)	0h51	0h57	0h54
Transport (hors travail)	0h50	0h53	0h52
Total	24h	24h	24h

Il s'agit de moyennes par jour, y compris samedi, dimanche et vacances.

Source : Insee - enquête Emploi du temps 2009-2010, personnes de 15 ans et plus en France métropolitaine

• Des parcours scolaires sexués

[1] Répartition des élèves du second cycle général et technologique selon le sexe et la série à la rentrée 2010

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé, y compris EREA)

Séries	Public			Privé			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	% Filles
Secondes								
GT de détermination	179 070	213 055	392 125	50 126	57 094	107 220	499 345	54,1
Techno TMD et Hôtellerie, BT	1 177	1 225	2 402	277	204	481	2 883	49,6
Total secondes	180 247	214 280	394 527	50 403	57 298	107 701	502 228	54,1
Premières								
S	70 622	58 314	128 936	22 692	16 986	39 678	168 614	44,7
L	8 390	32 515	40 905	2 218	7 477	9 695	50 600	79,0
ES	29 120	48 193	77 313	10 497	14 746	25 243	102 556	61,4
STI (I)	23 406	2 765	26 171	3 347	713	4 060	30 231	11,5
STG	25 024	32 435	57 459	5 936	6 097	12 033	69 492	55,4
STL	2 729	3 427	6 156	629	720	1 349	7 505	55,3
ST2S	978	11 974	12 952	768	7 406	8 174	21 126	91,7
TMD et Hôtellerie	1 102	1 008	2 110	234	215	449	2 559	47,8
D'adaptation	1 527	3 700	5 227	541	1 271	1 812	7 039	70,6
Brevet de technicien	129	296	425	23	31	54	479	88,3
Total premières	163 027	194 627	357 654	46 685	55 662	102 347	460 201	54,4
Terminales								
S	67 397	56 438	123 835	19 634	15 327	34 961	158 796	45,2
L	8 785	33 180	41 965	2 295	7 692	9 987	51 952	78,7
ES	29 879	49 050	78 929	10 627	14 422	25 049	103 978	61,0
STI (I)	27 478	2 974	30 452	3 838	730	4 568	35 020	10,6
STG	27 034	35 696	62 730	6 594	7 064	13 658	76 388	56,0
STL	2 650	3 480	6 130	605	708	1 313	7 423	56,1
ST2S	1 076	15 429	16 505	789	8 456	9 245	25 750	92,8
TMD et Hôtellerie	1 403	1 223	2 626	273	216	489	3 115	46,2
Brevet de technicien	182	471	653	72	101	173	826	89,2
Total terminales	165 884	197 921	363 805	44 727	54 716	99 443	463 248	54,5
Total second cycle GT	509 158	606 828	1 115 986	142 015	107 676	309 691	1 425 677	54,3

(1) Inclut la série STAV (Sciences et technologies de l'agriculture et du vivant) : 46 élèves en première, 54 en terminale.

Proportion de filles par discipline universitaire		
	Effectif total	Part de filles en %
Lettres, pluri-lettres, langues, sciences humaines, sociales	420 149	70,9
Médecine, odontologie, pharmacie	190 866	61,9
Droit, sciences politiques	179 125	64,6
Sciences économiques, gestion	136 474	51,2
AES	38 029	59,8
Sciences fondamentales et applications, pluri-sciences	180 990	29,8
Sciences de la nature et de la vie	69 742	58,9
STAPS (sport)	32 152	32,3
IUT	116 223	39,4
TOTAL	1 363 750	56,9

Source : Ministère de l'Education nationale, Année universitaire 2007-2008

Evolution du nombre de diplômés des écoles d'ingénieurs de 1985 à 2007					
	1985	1990	2000	2004	2007
Ensemble garçons + filles	13 003	16 080	24 624	26 817	27 520
% de femmes	15,7	18,7	22,8	24,7	25,9

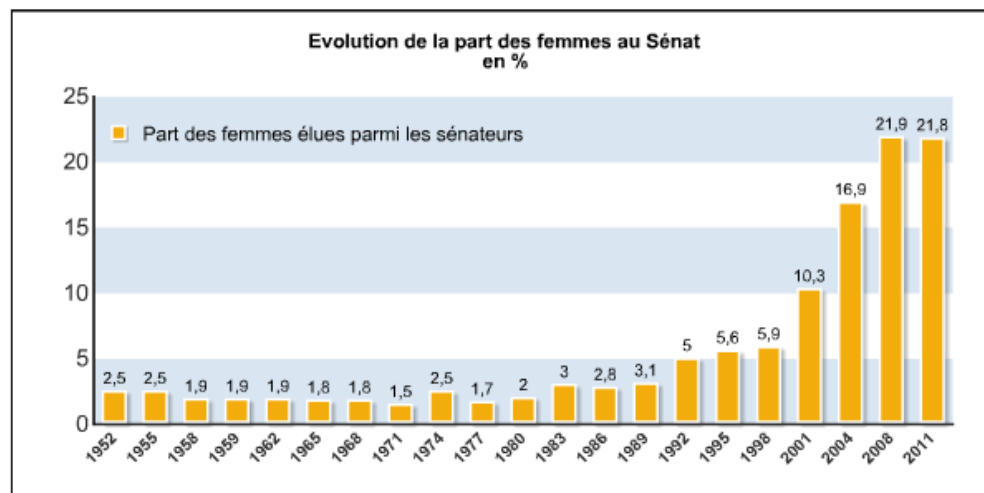
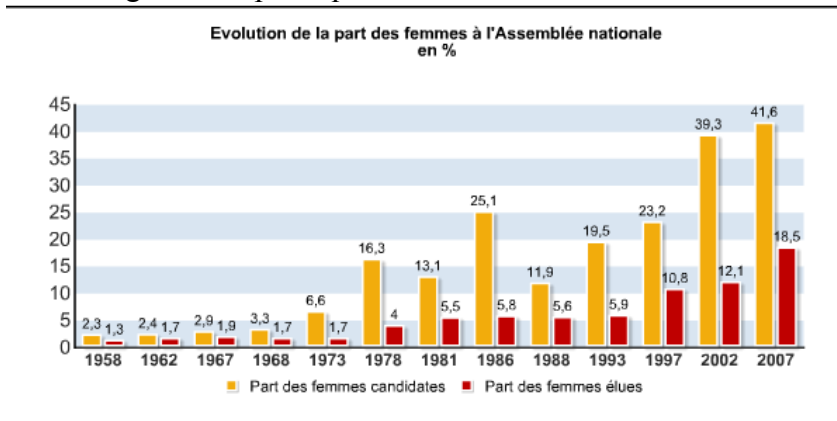
Toutes les écoles d'ingénieurs décernant des diplômes sont situées en France métropolitaine.

Source : Ministère de l'Education nationale - Repères et références statistiques 2009

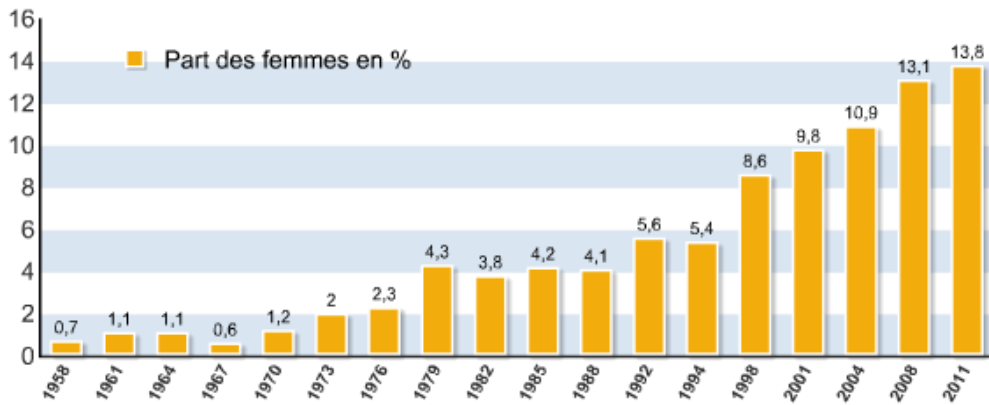
Proportion de filles dans les classes préparatoires et dans les grandes écoles		
	Effectif total	Part de filles en %
Classes prépa (CPGE)	78 072	43
- scientifiques	48 361	30
- économiques	18 323	55
- littéraires	11 388	75
Ecoles d'ingénieurs	104 218	27
Ecoles de commerce	87 666	48
Normale sup (ENS)	3 680	39
ENA (promotion 2008)	81	40
Polytechnique (2008)	399	14

Source : Ministère de l'Education nationale, Ena, Ecole polytechnique - Année scolaire 2007-2008

• Les inégalités en politique



Evolution de la part des femmes élues dans les conseils généraux



• Une synthèse

	Hommes	Femmes
Education		
Part des étudiants à l'université en France en 2009-2010	42,3 %	57,7 %
Santé		
Espérance de vie à la naissance en France en 2010	78,1 ans	84,8 ans
Chômage		
Taux de chômage en France en 2011	8,7 %	9,5 %
Salaires		
Tous temps de travail confondus, en France en 2006, les femmes gagnent	27 % de moins	
Emploi		
Taux de temps partiel subi en France en 2011	2,8 %	8 %
Pauvreté		
Taux de pauvreté en France en 2009 (au seuil de 50 % du revenu médian)	7,3 %	7,6 %
Conditions de vie		
Temps journalier consacré au travail domestique en France en 1999	2h24	3h52
Vie politique		
Part des députés à l'Assemblée nationale française en 2007	81,5 %	18,5 %
Part des députés au Parlement européen en 2009	57 %	43 %